

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 1er avril 2025 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Mindy Giroux
Siège #2 - Nicole Charette
Siège #3 - Steven Boulanger
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - Paule Rochette

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2025-04-052

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants:

Les conseillers sont invités à déclarer leur intérêt en lien avec les sujets à l'ordre du jour et à en préciser la nature.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 4 mars
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
 - 4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière
 - 4.2 - Rapport du maire
 - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de mars
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 - Absences au conseil
 - 7.2 - Demande - Dons et commandite
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9 - TRANSPORT
 - 9.1 - Contrat de déneigement avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Vérification et étalonnage de débit
 - 10.2 - Adhésion - Organisme de bassin versant (OBV) de la rivière Chaudière

(COBARIC)

- 10.3 - Dépôt du Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable (2023)
- 10.4 - Mandat d'accompagnement - Inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la municipalité
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 - Avis de motion et dépôt de projet - Règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme
 - 12.2 - Avis de motion et dépôt de projet - Règlement sur les dérogations mineures
- 13 - LOISIRS-CULTURE
 - 13.1 - Entente de partenariat avec la Société des établissements de plein air du Québec
 - 13.2 - Adhésion au Conseil Sport Loisir de L'Estrie (CSLE)
 - 13.3 - Résolution d'appui - Camps de jour
 - 13.4 - Demande d'aide financière - Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP)
 - 13.5 - Honoraires professionnels - Planification et surveillance de chantier (camping)
- 14 - FINANCES
 - 14.1 - Comptes à payer
 - 14.2 - Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 - VARIA
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2025-04-053

3.1 - Séance ordinaire du 4 mars

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Mindy Giroux,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 4 mars 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière

Suivi du dernier conseil - Aucune transmission à la vente pour non-paiement de taxes

Erratum - Programme triennal des immobilisations

Importance de l'inscription des citoyens au système d'alertes et de notifications de masse

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de mars

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du 19 mars dernier.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

Distribution d'eau lors de rupture de service du réseau d'aqueduc

Numéros civiques manquants

Pare-étincelle

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de mars 2025 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025-04-054

7.1 - Absences au conseil

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. chapitre E-2.2), ci-après nommée « LERM », prévoit les modalités d'exercice des élus municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Steven Boulanger a été absent plus de 90 jours continus depuis la séance extraordinaire du 17 décembre inclusivement ;

CONSIDÉRANT QUE son absence est due à un contrat professionnel à l'extérieur de la région ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut permettre un délai de grâce de 30 jours lors de la prochaine séance suivant la période de 90 jours, soit au cours de la présente séance ordinaire du 1^{er} avril 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Steven Boulanger confirme son intérêt à poursuivre son mandat ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
appuyé par la conseillère Paule Rochette,
et résolu:

QUE soit accordé un délai de grâce de 30 jours au conseiller du siège 3 ;

QUE la présence du conseiller Steven Boulanger à cette séance ordinaire du conseil lui permet la poursuite de son mandat ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-04-055

7.2 - Demande - Dons et commandite

ATTENDU QUE la municipalité a une Politique relative aux demandes de subventions, dons, souscriptions, commandites et activités de représentation.

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

QUE le conseil autorise la commandite suivante:

- 100 \$ pour le Gala Méritas de la Polyvalente Montignac

QUE ce montant soit payé à même le poste budgétaire Don - administration générale (02-190-00-970).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

2025-04-056

9.1 - Contrat de déneigement avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable

ATTENDU Qu'à la suite à une négociation entre les parties, le ministère des Transports et de la Mobilité durable soumet à la municipalité de Piopolis, un nouveau contrat de déneigement, déglçage et fourniture de matériaux au montant de 282 861.45 \$ par année, d'une durée de cinq ans ;

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le Conseil municipal de Piopolis autorise la directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, à signer le contrat n° 851029991 (n° de dossier 9006-25-4579) entre le ministre des Transports et de la Mobilité durable et la Municipalité de Piopolis pour le déneigement, le déglçage, la fourniture des matériaux et du site d'entreposage ;

QUE ce contrat concerne un circuit total de 23.559 km incluant la route 263 jusqu'au rond-point de la municipalité de Nantes ;

QUE ce contrat, d'un montant forfaitaire annuel de 282 861.45 \$ soit 12 006.51 \$ par km pondéré, est d'une durée de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

2025-04-057

10.1 - Vérification et étalonnage de débit

ATTENDU QUE la municipalité doit obtenir les données de la validation sur 24 heures du compteur d'eau mécanique à l'eau distribuée ;

ATTENDU QUE ces données du débitmètre sont essentielles pour la préparation du rapport annuel sur l'eau potable à produire pour le ministère de l'Environnement ;

ATTENDU QUE l'offre de service reçue d'Avizo Experts-Conseils ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

QUE la municipalité retient les services d'Avizo Experts-Conseils pour la validation d'exactitude du débitmètre à l'eau potable ;

QUE le montant de 2 410 \$ plus taxes applicables soit payé à même le poste # 02-412-01-521 (Entretien nouveau réseau aqueduc).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-04-058 10.2 - Adhésion - Organisme de bassin versant (OBV) de la rivière Chaudière (COBARIC)

ATTENDU QUE la mission du COBARIC est de favoriser la concertation et l'utilisation durable de l'eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Chaudière ;

ATTENDU QUE le COBARIC agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, afin de favoriser la pérennité de la ressource eau, par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

QUE la municipalité renouvelle son adhésion à titre de membre du Comité de bassin de la rivière Chaudière pour 2025-2026.

QUE l'adhésion, au coût de 75 \$, soit payée à même le poste budgétaire 02-470-00-970 (Comité environnement)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3 - Dépôt du Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable (2023)

La directrice générale et greffière-trésorière procède au dépôt du rapport du Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable (2023).

2025-04-059 10.4 - Mandat d'accompagnement - Inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la municipalité

ATTENDU QUE la MRC du Granit demande à chacune des municipalités du territoire de réaliser l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre ;

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE la Municipalité retient les services de Marie-Christine Picard, consultante en environnement afin de soutenir la directrice générale dans la réalisation de cet inventaire.

QUE ce mandat est d'un maximum de quinze heures d'accompagnement au taux horaire de 75 \$ et payé à même le poste budgétaire 02-470-00-970 (Comité environnement).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

12.1 - Avis de motion et dépôt de projet - Règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme

RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT°1993-007

Je, soussignée, Catherine Demange, conseillère municipale, donne avis qu'il sera présenté lors d'une séance, un projet de RÈGLEMENT NO 2025-02 constituant un comité consultatif d'urbanisme.

Le projet de règlement vise à:

- Remplacer le règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme

12.2 - Avis de motion et dépôt de projet - Règlement sur les dérogations mineures

Je, soussignée, Nicole Charette, conseillère municipale, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un projet de RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME No 2025-03 ABROGEANT LE RÈGLEMENT PORTANT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME NO 1993-009

Le projet de règlement vise à:

- Remplacer le règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme.

13 - LOISIRS-CULTURE

2025-04-060

13.1 - Entente de partenariat avec la Société des établissements de plein air du Québec

ATTENDU QUE la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) gère et exploite le parc national du Mont-Mégantic (ci-après le « Parc ») ;

ATTENDU QUE la Municipalité est située à proximité du Parc ;

ATTENDU QUE les parties souhaitent développer le sentiment d'appartenance des résidents de la Municipalité à l'égard du Parc et favoriser les saines habitudes de vie en favorisant la fréquentation de celui-ci ;

ATTENDU QUE les parties désirent ainsi conclure un partenariat additionnel d'un an afin de favoriser l'accès au Parc aux résidents de la Municipalité pour 2025-2026 et offrir à ceux-ci une gamme d'avantages exclusifs sur les activités et services offerts dans le Parc.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le conseil municipal accepte de signer l'entente de partenariat avec la Société des Établissements de plein air du Québec pour une durée d'un (2) an du 1er avril 2025 au 15 avril 2027 ;

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité ;

QU'un montant total de 500\$ soit attribué pour les demandes de remboursement de 50 % du tarif de la carte annuelle << parc ou réseau >> pour l'accès dans un ou les parcs de la SÉPAQ ;

QUE ce montant soit pris à même le budget de fonctionnement 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-04-061 13.2 - Adhésion au Conseil Sport Loisir de L'Estrie (CSLE)

ATTENDU QUE la municipalité est soucieuse du mieux-être des gens de chez nous et améliorer leur qualité de vie ;

ATTENDU QUE l'adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie permet à la Municipalité d'avoir un accès privilégié aux projets, aux services et aux programmes coordonnés par le CSLE, ainsi qu'à des ressources qualifiées pour un accompagnement dans différents projets qui animent notre municipalité.

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

QUE la municipalité soit membre du Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2025 et qu'elle acquitte le coût d'adhésion de 75\$.

QUE Sarah Carrier, conseillère municipale, et Peter Manning, maire, soient les deux délégués pour représenter la Municipalité de Piopolis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-04-062 13.3 - Résolution d'appui - Camps de jour

ATTENDU QUE les Municipalités sortent complètement de leur champ de compétence municipale en offrant un service de camp de jour ;

ATTENDU QUE l'organisation des camps de jour par les municipalités n'est pas une obligation municipale ;

ATTENDU QUE malgré cela, la majorité des municipalités offrent des camps de jour estivaux ;

ATTENDU QUE ces camps de jour municipaux sont animés par des jeunes moniteurs et monitrices de 14 à 17 ans en moyenne ;

ATTENDU QUE les municipalités dispensant des services de camp de jour à l'ensemble des enfants sont assujetties à l'application de la Charte et qui donne l'obligation à l'accès aux services adaptés de ces camps de jour pour les enfants différents ;

ATTENDU QUE tous ces besoins, les municipalités ont de plus en plus de difficultés à répondre aux enjeux de façon sécuritaire ;

ATTENDU également que les demandes d'accompagnements pour les enfants à besoin particuliers physique ou psychologique sont en nette croissance d'année en année ;

ATTENDU QUE l'absence de soutien financier pour offrir des mesures d'accommodements appropriés aux enfants, plusieurs municipalités envisagent de mettre fin à leur offre de camps de jour tout simplement en privant ainsi l'ensemble des enfants de ce service ;

ATTENDU QUE la lettre de la FQM du 10 juin 2024 demandant d'agir à la ministre

des Affaires municipales et en appui à celle-ci ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le préambule soit une partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la Municipalité de Piopolis soutienne la demande déposée par la FQM auprès de la ministre des Affaires municipales, le 10 juin 2024 et propose les actions suivantes ;

- **CONSTITUER**, à court terme, un comité réunissant les parties concernées afin d'examiner en profondeur les enjeux liés aux camps de jour municipaux, dans l'optique d'une meilleure adaptation de ce service par le ministère de l'Éducation ;
- **METTRE** en priorité la création d'une mesure financière dédiée spécifiquement aux camps de jour ;

QUE cette résolution soit acheminée, à la FQM, à la ministre des Affaires municipales et au ministre de l'Éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-04-063

13.4 - Demande d'aide financière - Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP)

ATTENDU QUE l'Association touristique et culturelle de Piopolis a planifié un calendrier d'expositions avec des artistes et artisans lors de la saison estivale 2025;

ATTENDU QUE cette programmation, qui aura lieu à la Maison culturelle Laurier-Gauthier, contribue à animer le Cœurs villageois de Piopolis.

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

D'autoriser le versement d'une aide financière de 1 000 \$ à l'Association touristique et culturelle de Piopolis pour la réalisation de ses activités.

QUE cette aide financière soit payée à même le poste budgétaire Développement local (02-622-00-970).

QUE la salle du rez-de-chaussée de la Maison culturelle Laurier-Gauthier puisse être occupée, sans frais de location, pour la réalisation de ces expositions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-04-064

13.5 - Honoraires professionnels - Planification et surveillance de chantier (camping)

Ce point est reporté.

14 - FINANCES

2025-04-065

14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de mars 2025 est déposée aux membres du Conseil.

2025-04-066

15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseillère # 1 Mme Mindy Giroux

Plan de développement, Plan Vert et journal Les Échos de Pio
Comités et représentations : Réseau Biblio de l'Estrie

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette

Mairesse suppléante, administration générale
Comités et représentations : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Association pour la protection du lac Mégantic (APLM), Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP);

Conseiller # 3 M. Steven Boulanger

Transports et gestion des actifs
Comités : Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

Conseillère # 4 Mme Catherine Demange

Dossiers : Ententes intermunicipales et projets de signature régionale
Comités et représentations : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Trans-Autonomie (Transport adapté et collectif)

Conseillère # 5 Mme Sarah Carrier

Camping municipal, Halte des Zouaves
Comités :

Conseillère # 6 Mme Paule Rochette

Dossier : Environnement
Comités : Comité développement local de Piopolis, Plan vert, Cœurs Villageois

Maire M. Peter Manning

Gestion des actifs, Sécurité publique (sécurité incendie et plan de mesure d'urgence), administration générale
Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l'environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Contribution financière - Journée de la femme

2025-04-067

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 54.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, directrice générale
et greffière-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de avril 2025

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
931	Avantis Coopérative	Vis à bois, épinette, hypochlorite - Table picnic camping	181,68 \$
		Vis bois traité, feuille abrasive, bois traité - Quai	186,95 \$
		Rectangle 3/4, réservoir essence, emb flex - Quai	229,87 \$
			<u>598,50 \$</u>
1270	BoisNick Rédaction	Forfait bloc de 100 heures	1 609,65 \$
		Forfait bloc de 100 heures	1 609,65 \$
			<u>3 219,30 \$</u>
809	Centre d'extincteur SL	Inspection hotte cuisine + fusible - Centre commu.	240,21 \$
			<u>240,21 \$</u>
272	Communication Plus	Émetteur-récepteur mois 01-05-2025 au 01-06-2025	189,71 \$
			<u>189,71 \$</u>
981	Entrepot Plancher Design	Corrostop Antirouille Émail, pinceau - Camping	178,90 \$
		Sikkens Cetol + pinceau - Quai	147,16 \$
			<u>326,06 \$</u>
864	Formation GPAM	2 ensembles d'électrodes pour DEA	252,76 \$
			<u>252,76 \$</u>
1399	Les Entreprises GCD	Entretien ménager pour les 3 bâtiments mars 2025	1 241,73 \$
			<u>1 241,73 \$</u>
	Lexoh accès innovant Protection du lac	Frais d'administration - Protection du lac	246,19 \$
			<u>246,19 \$</u>
1271	Lunik Intelligence Technologie	RMM Base 1M Accès Contrôle à distance sécurisé	21,85 \$
		Support technique	78,47 \$
			<u>100,32 \$</u>
1096	Marché ami	Essence camionnette - 09-04-2025	98,00 \$
		Essence camionnette - 22-04-2025	139,10 \$
		Essence camionnette - 05-04-2025	91,01 \$
		Essence camionnette 02-04-2025	94,67 \$
		Essence VTT 16-04-2025	44,50 \$
			<u>467,28 \$</u>
1205	Marie-Christine Picard	Honoraire prof. - protection du lac	2 548,06 \$
			<u>2 548,06 \$</u>
1153	Mécanique F.Turmel 2020 inc.	Réparation remplacement des pines ect - Niveleuse	30 471,91 \$
		Moteur radiateur surplus - Niveleuse	5 001,34 \$
		Remplacer valve de frein - Niveleuse	4 157,10 \$
		Refroidisseur d'huile (radiateur) Niveleuse	9 005,73 \$
			<u>48 636,08 \$</u>
	Mélanie Gagné	Nouveau montage - napperon + panneau touristique	500,00 \$
			<u>500,00 \$</u>
44	Métal Laroche - Les Quais du phare	Fabrication de plaque , tige et main d'oeuvre - Camping + Quai	169,09 \$
			<u>169,09 \$</u>
1224	Nixo	Serv professionnels - Batiment Camping	171,89 \$
		Système professionnels - Syst épuration eaux usées	576,60 \$
			<u>748,49 \$</u>
1215	Numérique	Modification du nom pour courriel - voirie	80,48 \$
		1 licence Microsoft Business - pour 1 ans	111,76 \$
			<u>192,24 \$</u>
1403	Passeport animal	Offre de services de Passeport animal inc	105,00 \$
		Intervention 260 Rang des Grenier	505,94 \$
			<u>610,94 \$</u>

1095	Peter Manning	Forum municipal - Salle Le Chevalier	126,76 \$
			<u>126,76 \$</u>
48	Philippe Mercier 1994 inc Protection du lac	Débranchement des 3 stations de lavage et des boitier	804,81 \$
			<u>804,81 \$</u>
190	Raymond Chabot Grant Thornton	Gouvernance de l'information - Loi 25	4 593,25 \$
			<u>4 593,25 \$</u>
37	Ressorts Robert	Outil pour réparer terminaux électrique 12volts	89,05 \$
		Filtre - Eaux usées	218,72 \$
		Diesel Urée Inter 2020	229,72 \$
		Savon à main garage	25,28 \$
		Crédit de facture	(69,79) \$
			<u>492,98 \$</u>
	Rousseau Tony	Remboursement taxes - Versement en trop	497,64 \$
			<u>497,64 \$</u>
220	Service Bell-Eau-Clerc Inc	Voir syst de pompe surpression - Eau potable	287,44 \$
		Manomètre Glycerine, purgeur d'air Camp+eau potable	31,04 \$
		Vidange Lavabo 1-1/4" - Maison LG	63,24 \$
			<u>381,72 \$</u>
1383	Soudure FAB	6 Bac à feu - Camping	2 517,95 \$
		6 Bac à feu - Camping	2 517,95 \$
			<u>5 035,90 \$</u>
1085	Soudure et Usinage M.C. Inc.	Réparation one-way - Inter 2020	3 036,61 \$
			<u>3 036,61 \$</u>
1384	Soutien informatique SR Martin	Remplacement câble DP vers HDMI - Administration	71,28 \$
			<u>71,28 \$</u>
1412	Telmatik Protection du lac	Service de gestion des appels - Protection du lac	448,40 \$
			<u>448,40 \$</u>
1241	Transport S.Rouillard Inc	Livraison d'eau potable citerne - Remplir réservoir	2 385,13 \$
			<u>2 385,13 \$</u>
257	Vitrierie Mégantic Inc	Panneau publicitaire (Quai)	87,41 \$
			<u>87,41 \$</u>
1077	Vitrine Virtuelle	Conception site web Camping / Location mensuel	80,48 \$
			<u>80,48 \$</u>
1169	Würth Canada Limited	Fournitures garage (pièces inventaire)	2 137,09 \$
		Fournitures garage, petit outil	503,55 \$
			<u>2 640,64 \$</u>
		Grand total des dépenses à faire approuver	<u>80 969,97 \$</u>

Liste des dépenses récurrentes pour le mois d'avril 2025

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur Général du Canada	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	2 937,82 \$ <u>2 937,82 \$</u>
Ministre du Revenu du Québec	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	7 917,40 \$ <u>7 917,40 \$</u>
ACCEO Solutions Inc	Sauvegarde en ligne - avril 2025	55,19 \$ <u>55,19 \$</u>
AIM Recyclage Lac-Mégantic	Matériaux secs 17 avril 2025 Matériaux secs 10 avril 2025 Matériaux secs 02 avril 2025 Matériaux secs 23-24 avril 2026	86,23 \$ 86,23 \$ 86,23 \$ <u>401,84 \$</u> 660,53 \$
Bell	Internet de la Halte avril 2025	116,12 \$ <u>116,12 \$</u>
Bell mobilité	Cellulaires maire + Station de pompage + Camping	144,05 \$ <u>144,05 \$</u>
Marina Piopolis	Contrat de location 2025 - Camping	400,00 \$ <u>400,00 \$</u>
Cogeco	Internet + ligne téléphone - Camping Internet bureau + ligne ascenseur (avril) Ligne téléphonique + internet MLG (avril) Internet garage + téléphone (avril) Internet Quai - (avril)	179,78 \$ 147,21 \$ 114,86 \$ 106,82 \$ <u>114,92 \$</u> 663,59 \$
Eurofins Environex	Échant. 8372827- 8372828 - 8372829 Eau potable Échantillon 8372830 Eaux usées	235,13 \$ 206,39 \$ <u>441,52 \$</u>
Focus	Frais mensuel du mois avril	203,50 \$ <u>203,50 \$</u>
Harnois Énergies	Mazout 624,1000 à 1,1450L garage 18-04-2025 Diesel 2 301,0000 à 1,4455L 24-04-2025	821,60 \$ <u>3 824,18 \$</u> 4 645,78 \$
MRC du Granit	Facturation inspecteur bâtiment 2 mars au 5 avril 2025 Droits sur les mutations - 1er novembre au 28 février 2025	4 997,50 \$ 60,00 \$ <u>5 057,50 \$</u>
Ville Lac-Mégantic	Ententes intermunicipales	21 441,25 \$ <u>21 441,25 \$</u>
Visa	Achats mars 2025	333,99 \$ <u>333,99 \$</u>
Xerox	Location photocopieur	178,00 \$ <u>178,00 \$</u>
Grand total des dépenses récurrentes		<u>45 196,24 \$</u>

Factures payées au cours du mois mars 2025

Administration	Café garage - bureau Cellulaire 19 avril au 18 mai Versement REER	79,98 \$ 55,00 \$ <u>922,80 \$</u> 1 057,78 \$
Voirie	Cellulaire mai	50,00 \$ <u>50,00 \$</u>
Grand total des dépenses payées au cour du mois		<u>1 107,78 \$</u>